AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Marie-France Matteau, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, que :

Le Conseil municipal de Wentworth-Nord se prononcera, lors de sa prochaine session régulière, sur la demande de dérogation mineure DM 2021-0357.

Cette session qui sera publique ou à huis clos, se tiendra le 20 août 2021 à 19h00 au Centre communautaire de Laurel, situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-0357

537, route Principale (Lac Miroir)

Nature de la demande :

Autoriser que la résidence du 537, route Principale, qui est destinée à faire l'usage de Résidence de tourisme du groupe Commerce comme usage principal, soit implantée à une distance de 5,66 mètres d'une ligne de propriété au lieu que ce bâtiment locatif soit situé à au moins 25 mètres de toute ligne de propriété, tel que prescrit à la réglementation.

Dispositions réglementaires affectées :

Règlement de zonage n° 2017-498, Usages autorisés en bordure de la route Principale, Généralités, article 352, paragraphe 2 : Tout bâtiment locatif ou tout emplacement en location a une marge de recul minimale de 25 mètres avec toute ligne de propriété.

CONSIDÉRANT LES CIRCONSTANCES PARTICULIÈRES CAUSÉES PAR LE CORONAVIRUS (COVID-19) ET LE FAIT QU'IL EST POSSIBLE QUE LA SÉANCE DU CONSEIL SE TIENNE À HUIS CLOS, QUICONQUE EST INTÉRESSÉ PAR CETTE DEMANDE PEUT SE FAIRE ENTENDRE AUPRÈS DU CONSEIL PAR COURRIEL À secretariat@wentworth-nord.ca , AVANT 16 HEURES, LE 20 AOÛT 2021

Donné à Wentworth-Nord, ce 5e jour du mois d'août deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant trois copies aux endroits désignés par le conseil entre 8 h 30 et 17 h, ce 5e jour du mois d'août deux mille vingt et un.

Marie-France Matteau
Directrice générale et secrétaire-trésorière